

Programme de travail



[1]

Lab(s) //

[Usages en ligne](#) [2]

Document approuvé

Tag(s) :

[programme](#) [3] [travail](#) [4]Par [Lab_Usages_En_Ligne](#) [1], le 04-05-2011

Ce lab s'intéresse à l'échange des contenus numériques dans une perspective sociologique. Il s'agit de comprendre comment se construisent et se développent des usages et des pratiques d'échange, comment se met en place et évolue une offre d'échange, marchande ou gratuite, légale ou illégale, existante ou émergente. Le lab Usages en ligne interroge des dispositifs aussi variés que possibles, légaux ou pas, fichier partagé ou en streaming, documents musicaux, vidéo, écrits, images, livres, bases de données, médias... Il vise à analyser les comportements et les normes des usagers du P2P, dans une perspective non pas normative mais compréhensive.

Le lab Usages en ligne se donne pour objectif de réfléchir et d'explorer ces pistes de réflexion pour aboutir à des recommandations ou propositions. Pour cela, il est ouvert à toutes les personnes intéressées, professionnels comme amateurs, usagers comme experts.

METHODOLOGIE ETAT DE L'ART SUR LES USAGES EN LIGNE

Les participants conviennent qu'il est nécessaire, dans un premier temps, de rassembler les études existantes et de réaliser un état des lieux des usages en ligne. Quels sont les baromètres, études de marché et sondages existants ? Que nous apprennent-ils ? Sur quelles hypothèses reposent-ils ? Quelles sont leurs conditions de production ?

ANALYSES DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Dans un second temps, il conviendra d'analyser les travaux de recherche menés sur les usages du P2P, et plus largement des échanges de contenus en ligne, en France et à l'étranger.

Des auditions d'experts seront organisées.

ETUDES COMPLEMENTAIRES

Le lab pourra recourir à d'autres méthodes afin d'enrichir et / ou de compléter l'état de l'art existant, notamment :

- des panels de formateurs (sous forme de questionnaire) ;
- des focus group de consommateurs (sous forme d'enquête) ;
- des analyses de l'ergonomie et des spécificités comparées des offres légales et illégales.

PROGRAMME DE TRAVAIL

Comment concilier les échanges de contenus culturels sur internet avec le respect des principes de la propriété intellectuelle ? Notre hypothèse est qu'une meilleure compréhension des usages doit permettre de transformer et d'enrichir les termes de cette question, tout en rompant le face-à-face stérile qui fait aujourd'hui office de débat, voire de combat. Le passage des contenus par la numérisation et leur mise en ligne transforment non seulement les produits culturels mais aussi toute la chaîne des acteurs impliqués dans leur production et leur consommation. Ils interrogent à la fois les usages et la manière dont on peut les appréhender, comme les offres et la manière dont on les saisit.

Trois axes de travail sont à ce stade proposés à la réflexion des participants :

- la constitution des offres,
-

les transformations des pratiques,

- le caractère collectif des pratiques.

L'OFFRE LICITE / ILLICITE FACE AUX USAGES

Dans l'histoire du pair-à-pair, on constate que l'offre a bien souvent été un résultat de la transformation de la demande, qu'il s'agisse d'innovations nées de la transformation des pratiques, de la fuite devant les poursuites judiciaires ou les évolutions des législations, de l'évolution des réseaux et des matériels. Aujourd'hui, l'offre en ligne en matière de contenus culturels est très largement l'héritière de cette histoire, et en particulier de l'opposition entre offre légale et illégale. On peut également observer que l'offre de contenus en ligne est encore fortement formatée par son organisation hors ligne, par la répartition des rôles entre les différents acteurs impliqués. Il faudra donc se demander comment les offres en matière d'offres ou d'échange en ligne s'articulent avec la chaîne complexe des producteurs (au sens large) off line ?

Le rôle des intermédiaires, qui s'est toujours révélé indispensable à la circulation des biens culturels, est interrogé, voire bouleversé par la numérisation des contenus. De nouveaux intermédiaires apparaissent, le rôle des autres est reconfiguré ou pourrait l'être.

On note enfin que les transformations du marché agissent sur la relation que les usagers entretiennent avec les contenus culturels ; le passage, par exemple, d'une logique propriétaire (achat d'un bien conservé) à une logique locataire (financement d'une activité momentanée) change la place de l'objet culturel dans les pratiques.

Plusieurs questions sont donc posées.

- Comment les offres licites et illicites organisent-elles aujourd'hui les usages ? Quelles représentations ceux qui les produisent et les organismes se donnent-ils des utilisateurs ? Qu'attendent-ils d'eux ? Quelles compétences leur supposent-ils ?
- Y a-t-il toujours des différences sensibles entre l'offre légale et illégale du point de vue des usages, de l'ergonomie, de la facilité d'accès, de la qualification des produits, des informations échangées... ?
- La numérisation change les usages et donc l'offre. Comment et quelles sont les mutualisations possibles entre les différents services, entre les différents types de produits ?
- Peut-on faire l'hypothèse que l'offre licite n'est pas en phase avec les usages ? Et pourquoi ?

- Sur quoi repose ce que l'on appelle le « succès » d'iTunes ? Comment le mesure-t-on ?
- Les usages et le marché sont corrélés ; quelle interrelation ? Comment l'un influence-t-il l'autre ?
- Quelle lisibilité réciproque de l'offre licite et illicite ?
- Comment les offreurs peuvent-ils accompagner les usagers, les acculturer au fonctionnement du marché des biens informationnels ?

USAGES ET PRATIQUES

Tout changement de support transforme en même temps les formes et les modalités de consommation. Que sait-on sur ces transformations ? La numérisation change les pratiques de consommation des biens culturels. Elle brouille la frontière entre production et consommation, avec des pratiques de remix, de mélange, de partage... La fonction d'auteur, mais aussi celle de consommateurs sont interrogées. Comment consomme-t-on dès lors des contenus en ligne ? Les formes d'accès au contenu sont modifiées, par exemple avec des formes de recherche par découvertes hasardées. Pour autant, le rôle des pairs dans les choix continue à être déterminant.

Ces transformations des pratiques doivent être interrogées de multiples façons.

- Comment peut-on analyser les échanges sur Internet sans se centrer exclusivement sur la question de droit d'auteur ?
- Comment Internet et la numérisation transforment-ils les biens et les personnes ?
- Comment les différentes offres intègrent-elles les différentes formes d'usage ?
- Comment sont-elles articulées à des modes de vie ?
- Quel est l'impact de la consommation non légale sur l'offre légale ? Quels autres arguments que la gratuité permettent de comprendre les modalités propres de la consommation illicite ?
-

Y a-t-il une fracture numérique en matière de consommation en ligne ? Comment se retrouvent les grands partages dans la consommation de produits culturels ?

- Comment se combinent des profils très différents d'usagers ou des formats divergents de pratiques dans un même espace, des opportunistes et des philanthropes, des passagers clandestins et des altruistes, des experts et des ignorants, des spécialistes et des dilettantes, etc ?

PRATIQUES COLLECTIVES

Les échanges de contenus ont très largement un caractère social. Ces échanges se font aux seins de collectifs, plus ou moins structurés, moins ou moins équipés. L'utilisateur n'est pas qu'un être économique rationnel et isolé arbitrant en fonction des caractéristiques spécifiques, définies et stabilisées des produits, il est aussi un être social, recherchant des formes de convivialité, d'échange, de partage. Ce caractère collectif est souvent ignoré dans le débat autour des échanges de données ; or il nous semble important pour comprendre ce qui se passe autour de l'échange de contenus, de la mise en commun non seulement des contenus eux-mêmes mais aussi de leur consommation, de leur évaluation, de leur valeur...

Par ailleurs ce caractère collectif renvoie aussi à la question de la régulation ; la norme et la règle ne sont pas absentes du monde numérique ; l'État et les autorités administratives, judiciaires, juridiques sont présentes, même si c'est pour mettre en place des manières de les contourner ou de les fuir. On devra donc se demander comment la règle, appliquée ou non appliquée, légale ou morale, juridique ou sociale, se rend présente dans les échanges de contenus.

Cette approche en terme de collectif, d'activité sociale, pose de nombreuses questions :

- Quelle culture participative impliquée dans les échanges P2P ?
- Quelle influence des réseaux sociaux sur les usages ?
- Outre les pairs, quels autres prescripteurs interviennent dans les choix des contenus ? Quel rôle jouent les moteurs de recherche (Google), les réseaux sociaux, etc.
- Quel effet de l'âge sur les pratiques de communication (Digital Natives / adultes) ; dans quelle mesure faut-il distinguer les mineurs ? Quelles lignes de fracture (caractéristiques culturelles, sociales, éducatives, mais aussi compétences et équipements techniques) les séparent ?
- Dans quelles mesures ces échanges de contenus conduisent-ils à la constitution de groupes, et quels types de collectifs sont constitués ? Quels types de relations sont en jeu ? S'agit-il nécessairement de liens faibles ?

Document approuvé par le collègue

0

- [Accueil](#)
 - [Les 5 labs](#)
 - [Wiki](#)
 - [Ressources](#)
 - [Conditions Générales de Participation](#)
-

URL source: <http://labs.hadopi.fr/wikis/programme-de-travail>

Liens:

[1] <http://labs.hadopi.fr/users/labusagesenligne>

[2] <http://labs.hadopi.fr/lab/usages-en-ligne>

[3] <http://labs.hadopi.fr/wikis?tags=programme>

[4] <http://labs.hadopi.fr/wikis?tags=travail>